

Faire taire l'allié des *Adivasis*

Pradeep W.K.

Numéro 812, printemps 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95328ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

W.K., P. (2021). Faire taire l'allié des *Adivasis*. *Relations*, (812), 41–41.

Faire taire l'allié des *Adivasis*

Pradeep W.K.

L'auteur, jésuite, œuvre à la pastorale vocationnelle de la Compagnie de Jésus dans la ville de Kohima, en Inde

Le 8 octobre dernier, le prêtre jésuite Stan Swamy, 83 ans, est arrêté par l'agence indienne chargée de la lutte contre le terrorisme. Il est emprisonné sous prétexte d'avoir pris part à un soulèvement violent à Bhima-Koregaon, dans l'État du Maharashtra, et d'être membre du Parti communiste maoïste d'Inde (une organisation illégale). En réalité, c'est surtout sa défense énergique et inlassable des *Adivasis*, les Autochtones de l'Inde, que l'État ne peut supporter.

Né dans l'État du Tamil Nadu en 1937, le père Swamy est entré dans la Compagnie de Jésus en 1957, dans l'État du Bihar. Après des études de théologie et de philosophie, au tournant des années 1970, il se consacre pendant 15 ans à la direction de l'Institut social indien de Bangalore, dans le sud du pays. C'est à partir de 1991 que son engagement en faveur des *Adivasis* s'intensifie tandis qu'il est directeur du Secours catholique. Il séjourne alors fréquemment dans des villages du Jharkhand, une région de l'est de l'Inde qui abrite 40 % des minéraux précieux mais dont l'exploitation fait fi des peuples autochtones. Militant activement au sein de l'Organisation du Jharkhand contre les radiations d'uranium et au sein de l'Organisation jharkhandi pour les droits humains, le père Swamy rallie d'autres confrères et collaborateurs jésuites à sa lutte ; la Compagnie créera d'ailleurs un centre d'action sociale sous sa direction à Ranchi, la capitale de l'État. Sa stratégie est alors double : d'une part, faire pression sur les autorités pour qu'elles appliquent correctement les lois et les programmes en faveur des Autochtones (notamment la loi de 1996 qui favorise leur autonomie gouvernementale dans les zones répertoriées, et celle de 2006 qui protège leur accès aux ressources forestières) ; d'autre part, sensibiliser les Autochtones à leurs droits. C'est dans ce contexte qu'il multiplie les articles et les livres dénonçant l'érosion de ces droits, ce qui ne manque pas de contrarier les autorités indiennes et leurs projets de développement.

Pour comprendre la répression politique dont est aujourd'hui victime le père Swamy, il importe de situer le mouvement *Pathalgadi* (« des graveurs de pierre ») dont il s'est fait le défenseur. En 2016, en réaction à la volonté gouvernementale de faire main-basse sur des territoires tribaux, des militantes et militants *adivasis* de ce mouvement érigent des dalles de pierre dans leurs villages pour délimiter leurs territoires ancestraux. Sur ces dalles, ils gravent les dispositions de l'Annexe 5 de la Constitution indienne au sujet des droits des Autochtones. Assez rapidement, le gouvernement de l'État du Jharkhand, mené par le Bharatiya Janata Party (BJP) – le parti ultranationaliste du premier ministre Narendra Modi¹ –, déclare le mouvement « antinational » et déploie des forces policières pour le réprimer. Environ 3000 jeunes sont emprisonnés arbitrairement et accusés d'être des maoïstes. Le père

Swamy milite activement pour leur libération, allant jusqu'à s'adresser à la Haute Cour de l'État.

Le gouvernement du Jharkhand riposte en 2018, menant une enquête pour sédition contre lui et 19 autres personnes. En octobre 2020, près de deux ans plus tard, l'Agence nationale d'investigation l'arrête, avec 15 autres militants, en prétextant qu'il a pris part à l'organisation d'un soulèvement de *dalits* (les « Intouchables ») à Bhima-Koregaon, en 2018. On l'accuse d'avoir fomenté ces violences en tant que membre du Parti communiste maoïste d'Inde, ce qui est une pure invention, le père Swamy niant, en outre, avoir jamais été présent lors de ces événements.

L'arbitraire de l'exercice du pouvoir judiciaire et carcéral à l'égard de ce prêtre âgé de 83 ans et désormais atteint de la maladie de Parkinson est révoltant. Aucune libération sous caution pour raison médicale ne lui a été accordée et il aura fallu plus de 20 jours de campagne sur les médias sociaux, en novembre dernier, pour que les autorités carcérales acceptent enfin de lui fournir un gobelet et une paille ! Au moment d'écrire ces lignes, ni le tribunal, ni les gouvernements n'ont essayé d'accélérer l'enquête ou de lui fournir l'aide médicale minimale dont il a besoin.

La force du mouvement de solidarité en faveur du père Swamy est néanmoins impressionnante. Des citoyens, des organisations et des gouvernements d'États indiens non dirigés par le BJP ont ouvertement condamné l'arrestation injuste et le traitement inacceptable dont lui et d'autres militants sont victimes. Cette solidarité est visible jusque dans sa cellule. Dans une lettre, il écrit que ses deux compagnons de cellule ainsi que trois autres personnes accusées injustement dans l'affaire Bhima-Koregaon l'aident à prendre ses repas, son bain et à laver ses vêtements. Il se dit touché par leur humanité, en particulier celle de ses deux compagnons venant de familles très pauvres. Il conclut : « Je confie à vos prières mes collègues de prison. »

« L'affaire Stan Swamy » est l'un des nombreux exemples des violations de droits et de la dure répression commises par le gouvernement indien, le système judiciaire et les entreprises qui les soutiennent financièrement. Il est impératif que chacun élève sa voix contre l'injustice faite aux Autochtones et aux pauvres en général, et à celles et ceux qui luttent à leurs côtés. Il nous revient à tous et toutes de déclarer, comme l'a fait Stan Swamy : « Je ne suis pas un spectateur silencieux. Je suis engagé et prêt à en payer le prix, quel qu'il soit. »

1. Voir Feroz Mehdi, « Montée d'un nationalisme fascisant en Inde », *Relations*, n° 800, janvier-février 2019.